

# Caisse privée Panier obligataire diversifié (Fermé aux nouvelles souscriptions)

## Objectif de placement

La Caisse privée Panier obligataire diversifié (la « Caisse privée ») sera composée de plusieurs types de titres de revenu fixe que le gestionnaire de portefeuille gérera activement dans le but d'optimiser le rendement de la partie revenu fixe du portefeuille d'un investisseur. La durée du portefeuille sera maintenue à l'intérieur d'un écart de 2,5 années par rapport à l'indice de référence. Votre conseiller en placement peut vous remettre la politique de placement complète.

## Détails du fonds :

### Horizon de placement

Moins d'un an	Au moins un an	Au moins trois ans	Au moins cinq ans
---------------	----------------	--------------------	-------------------

### Volatilité du fonds

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Investissement minimum initial :	5 000 \$
Investissements subséquents :	500 \$
Fréquence de distribution :	-
Prix par part :	10,09 \$
Date de création :	14 janvier 2011
Indice de référence :	-
Indice obligataire universel FTSE TM	
Gestionnaire de portefeuille :	-
Corporation Fiera Capital	
Frais de gestion :	-

## Combien cette Caisse privée coûte-t-elle?

Niveau	Investissement
1	de \$1 à \$500,000 - 0.75%
2	de \$500,000.01 à \$1,000,000 - 0.65%
3	\$1,000,000.01 et plus - 0.55%

## Codes de fonds disponibles :

Série O	NBC4002
Série T	NBC4102

## Qu'est-ce qu'une caisse privée?

Une Caisse privée est un fonds d'investissement privé. Vous recevez des parts de la Caisse privée en retour de votre investissement. La valeur de ces unités est établie en fonction des investissements composant la Caisse privée. Cette dernière est gérée par un gestionnaire de portefeuille professionnel sur une base discrétionnaire.

## Contenu

La Caisse privée investira dans des obligations d'État, des supranationales, fédérales, provinciales et municipales, ainsi que dans des titres de sociétés de qualité et des titres adossés à des actifs (TAA). Les titres de marché monétaire peuvent aussi faire partie du portefeuille.

## À qui s'adresse cet investissement?

- À un investisseur qui :
- veut recevoir des revenus d'intérêts réguliers
  - est disposé à tolérer un niveau de risque faible.

## Autres renseignements

Ce sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à l'entente de gestion discrétionnaire. Si vous désirez plus de détails, contactez votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale.

## Question de fiscalité

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains et revenus générés par votre investissement. Le montant que vous devrez acquitter sera déterminé en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et du type de régime dans lequel se retrouve votre investissement, tel un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Il est à noter que si vous détenez votre investissement dans un compte non-enregistré, les distributions ou les gains réalisés devront être inclus dans votre revenu imposable, que ceux-ci soient versés, réinvestis ou courus.

Les Caisses privées sont offertes dans le cadre du Programme de gestion discrétionnaire offert par la Financière Banque Nationale inc. et la Financière Banque Nationale Itée (collectivement, la « FBN »), filiales de la Banque Nationale du Canada. Veuillez lire les modalités de la convention de gestion discrétionnaire à intervenir entre vous et la FBN avant de faire un placement. Un placement dans une Caisse privée n'est pas garanti, sa valeur fluctue souvent et son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement dans l'avenir. Le présent document ne peut être reproduit ou distribué, que ce soit en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de la FBN.

## Répartition du portefeuille (% de l'actif net)



Principaux titres		%
Province de l'Ontario	4,70 %	02-jun-2037
Gouvernement du Canada	1,50 %	01-jun-2031
Gouvernement du Canada	2,75 %	01-sep-2030
Gouvernement du Canada	2,75 %	01-sep-2027
Gouvernement du Canada	3,25 %	01-jun-2035
Gouvernement du Canada	2,00 %	01-jun-2032
Province de l'Ontario	1,35 %	02-déc-2030
Province de l'Ontario	2,05 %	02-jun-2030
Gouvernement du Canada	2,00 %	01-déc-2051
Gouvernement du Canada	3,25 %	01-déc-2034

## Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	97,67
Espèces et quasi-espèces	2,33

## Rendements par année civile (%)

AAJ	2024	2023	2022	2021	2020	2019
4,05	4,91	7,38	-11,48	-2,03	9,59	7,23

## Rendements annualisés (%)

1 M	3 M	6 M	1 A	3 A	5 A	10 A	Créa.
0,68	3,13	2,61	5,20	5,97	0,65	2,63	3,30